

TIZI-OUZOU

Encore un glissement de terrain
à Ihitoussène

Un glissement de terrain s'est déclaré à Ihitoussène au lieu-dit *Thauririth Athmane*, sur le CW251, après les dernières chutes de neige.

Si l'impact n'est que de quelques mètres, ses retombées sont toutefois importantes à en juger par les dégâts occasionnés aux champs et au couvert végétal puisque bon nombre d'arbres ont fait les frais de la coulée de boue et de terre qui a emporté sur son passage des oliviers, des frênes et des chênes sur plus de 150 m.

La menace persiste sur le CW251 qui risque une rupture à ce niveau de la

route qui n'a dû son salut qu'à la résistance de l'ouvrage laissé par l'armée coloniale, un gabionnage qui a tenu bon mais jusqu'à quand ? s'inquiètent les riverains et les usagers de cet important axe routier. La rupture de l'ancienne conduite d'AEP du réseau Aderdar, datant des années 1970, semble être la cause principale du glissement de terrain. La célérité de l'intervention de l'unité de l'ADE locale a évité

la pire puisque toute la nuit les eaux de la conduite principale ont giclé sur le talus.

La nouvelle conduite non encore mise en service, et réalisée à coups de milliards et dont les canalisations sont exposées à l'érosion, impose des questions à la population.

Réalisée pour suppléer l'ancien réseau qui passe par les caves des maisons dont elle menace les fondations, sa réception ne semble pas constituer la priorité des services de l'hydraulique. C'est le troisième glissement

de terrain que connaît Ihitoussène après ceux de 2004 et 2005 qui ont mis en péril le village.

Mis à part quelques travaux de fortune engagés par l'ancienne APC, rien n'a été fait par les pouvoirs publics pourtant destinataires de lettres de détresse.

Le village est ainsi cerné de toutes parts par les catastrophes naturelles ; quant aux citoyens, ils sont désespérés à force de promesses non tenues.

S. Hammoum

APC DE DRAË-EL-MIZAN

Déblocage imminent ?

Le feuilleton de l'Assemblée populaire communale de Draï-El-Mizan tirerait à sa fin, il ne resterait que quelques détails à régler. Si l'on a choisi de rédiger au conditionnel, c'est que les épisodes de ce feuilleton n'ont jusque-là apporté que des spéculations et des zones d'ombre.

Une guerre de communiqués et de réunions publiques entre les deux parties en conflit, le FFS, avec sa majorité relative de 5 sièges, et l'alliance des trois partis, FLN, RCD et PT, avec 6 sièges partagés équitablement lors des élections municipales du 29 novembre dernier, où chacune accusait l'autre d'être derrière la situation de blocage, ont carrément plongé la population dans le doute quant à la foi placée en ceux qu'ils croyaient être les meilleurs en les propulsant sur la scène politique locale.

L'alliance des 6 qui, faut-il le rappeler, avait exigé les 3 vice-présidences en plus de deux commissions en expliquant à la population que cela est dans le seul souci d'une gestion collégiale des affaires de la commune.

Les élus et les militants du FFS avaient rejeté dans le fond et dans la forme cette revendication tout en dénonçant ces prétentions qu'ils jugeaient iniques et inadmissibles. Après des pourparlers marathoniens entre les 11 élus, en passant par la commission des sages et de personnalités de la commune, qui, rappelés-le, n'avaient pas pu départager les deux parties en conflit, un

silence (sorte de gel d'activités) s'est installé chez les concernés. Ensuite, les négociations avaient de nouveau été enclenchées grâce au concours de la population qui harcelait quotidiennement ses élus afin de revenir à de meilleurs sentiments en mettant au-dessus de tous les intérêts de la commune dans le but de trouver un consensus qui arrangerait tout le monde. L'alliance des 3 partis a revu à la baisse sa revendication pour la ramener à deux vice-présidences tout en demandant la première et la troisième.

De son côté, le FFS a fait de même en acceptant tant bien que mal cette nouvelle donne. Cette semaine, à la joie des citoyens de la commune, ce compromis a redonné un brin d'espoir à tout un chacun. «Maintenant, nous pouvons qualifier nos élus de responsables. C'est un honneur pour eux qu'un consensus soit trouvé même en accusant un long retard de plus de trois mois. L'essentiel est de l'avoir fait avant que cela ne soit trop tard», nous dit un jeune, jaloux de sa commune et de l'ESDEM, l'équipe locale de football. Cependant, un petit détail pourrait surgir et remettre en cause tous les sacrifices et abnégations des uns et des autres.

En effet, il y aurait un léger malentendu entre les 6 élus de l'alliance sur le choix de leurs deux représentants au niveau de l'Assemblée populaire communale. Pour en savoir plus sur les textes et autres articles officiels du code communal, sur les prérogatives du P/APC, dans le choix des éléments qui

composeront l'Assemblée municipale, nous avons contacté le P/APC, Didouche Hamou. Ce dernier nous a informé que toutes les prérogatives dans le choix des élus avec lesquels il va travailler lui reviennent. A cet effet, il nous donne rendez-vous pour dimanche prochain à 14 h dans la salle de délibérations de l'APC où il y aura une réunion publique pour la présentation et le vote de l'exécutif communal.

En principe, et d'après les informations recueillies ces trois derniers jours, deux partis de l'alliance siègeront dans la nouvelle assemblée. «C'est une très bonne chose pour notre commune d'avoir un exécutif multicolore dans la gestion de notre commune», reconnaît ce cadre moyenn.

Un quinquagénaire enchaîne en disant : «La balle est maintenant dans le camp des élus qui, par un acte de bravoure et de responsabilité, installeront l'exécutif communal pour les cinq ans à venir, et c'est notre dernière chance.» Le mot «dernière chance» est lourd de conséquences.

Les délibérations commencent déjà à se faire au niveau de la daïra à cause de la vacance de l'exécutif. Nous avons bien mentionné dans ces mêmes pages qu'en l'absence d'un exécutif municipal, c'est le P/APC qui gèrera les affaires courantes et que les délibérations se feront au siège de la daïra. Nous y reviendrons.

Slimane S.

MILA

Une ville délabrée et clochardisée

Mila, une commune pourtant chef-lieu de wilaya depuis 23 ans, une cité millénaire témoin des civilisations plurielles les plus prestigieuses...

Mila abrite en son sein une fontaine romaine unique en son genre puisqu'elle continue de couler et d'alimenter la population avec la même cadence depuis des milliers d'années, comme elle dispose également de la première mosquée construite en Algérie. Une ville qui a enfanté d'illustres personnalités. Elle évolue, paradoxalement aujourd'hui, hors normes et aux antipodes de tout développement. Abandonnée et livrée à l'anarchie, l'inculture et la prédation de tous bords, Mila est une ville défigurée, délabrée par l'inconscience et l'incompétence de ses

chinois, particulièrement durant les deux jours du marché bi-hebdomadaire où toute une faune de revendeurs et autres petits trabandistes squattent tous les espaces disponibles dans une bonne partie de la ville sans que personne trouve à redire.

Plus grave, un fléau social est en train de prendre des proportions inquiétantes un peu partout dans la ville, il s'agit de ces lieux de débauche activant officiellement sous l'appellation de «salon de thé», la plupart fonctionnant dans l'illégalité la plus totale. Le hic est que cela se passe au vu et au su de tous. Les habitants du voisinage ne savent plus à quel saint se vouer. La situation devient

vraiment préoccupante dans une ville jadis propre, paisible et extrêmement calme. L'origine du mal est bien connue de tous, c'est ce marché tentaculaire appelé «trabendo» qui prend des proportions incontrôlables chaque samedi et mardi que Dieu fait.

Au lieu de générer de la richesse, ce rendez-vous bihebdomadaire qui draine des milliers d'hommes et surtout de femmes, qui débarquent de partout, ne laisse que désolation, détritisme et angoisse parmi les habitants des cités concernées qui constatent, impuissants, le développement de fléaux étrangers aux mœurs et coutumes de la ville.

A. M'haimoud

SESSION DE L'APW D'ORAN
Transfert de terres agricoles
vers les domaines

La session de l'APW d'Oran, la première pour cette nouvelle assemblée issue des élections locales du 29 novembre 2008, a ouvert ses travaux dimanche avec au programme plusieurs dossiers importants. Parmi les dossiers qui vont être présentés durant ces deux jours de la session figurent ceux du transfert de terres agricoles vers les domaines pour la réalisation de projets d'utilité publique et le vieux CNL. Pour le premier dossier présenté par la commission de l'APW, une liste de 6 projets d'utilité publique nécessitant la récupération de terres agricoles, biens de l'Etat, a été dressée ainsi que 4 projets relevant de programmes de logements qui devraient voir une régularisation des actes de propriété.

En effet, durant ces 15 dernières années, des centaines de familles sont dans l'attente de la régularisation des actes de propriété de la part soit des domaines soit des agences foncières. Ces familles ont construit dans le cadre des lotissements sociaux, comme par exemple à Bousfer, 257 lots, dans le cadre du Fonl, du CNL... Détenant des autorisations de construction de la part des collectivités locales ou des DUC, ces familles attendent depuis les années 1995 la régularisation de leur situation. La wilaya d'Oran s'est lancée depuis 2005 dans un vaste programme de régularisation qui a touché en 2006 plus de 11 000 actes de propriété, en 2007 plus de 4 000 et pour l'année 2008, c'est un total de 18 000 actes de propriété qui devront être encore délivrés, soulignera le wali.

Ces régularisations ne concernent pas les constructions illicites qui, elles, seront démolies selon un programme établi par chaque daïra et exécuté quasiment chaque semaine.

Pour ce qui est de la récupération des terres agricoles pour la réalisation de projets d'utilité publique, les débats ont été évacués par les participants, puisque par un vote à main levée ils devaient se contenter d'approuver le principe de transfert entre la direction de l'agriculture et les domaines. La pénurie de fonciers à Oran a atteint de telles proportions que c'est à nouveau vers les terres agricoles que l'on se tourne pour régler cette question d'équipements sociaux à réaliser. Alors qu'aucune indication ne sera donnée sur la situation de ces terres agricoles dont certaines doivent être en exploitation, les élus de l'APW ont ainsi approuvé en quelques minutes 6 projets. Parmi ceux-ci, la réalisation d'un CFFA à Ain Beida qui a besoin du transfert de 1,5 ha, une école de police à Bir El-Djir sur 7,50 ha, un centre de détente et de loisirs pour 76 ha au niveau de la zone humide de Daya Morsli qui aurait dû faire l'objet d'une préservation. La réalisation d'un POS au niveau de la commune d'El Karma qui devra passer par le transfert de pas moins de 67 000 ha. Si le transfert de cette superficie venait à être adopté réglementairement, d'aucuns s'interrogent sur le respect des projets d'équipement qui devront voir le jour et relevant des secteurs de l'éducation, de la santé, de l'habitat... Car malheureusement, par le passé, «le détournement de certains POS dans la wilaya a servi à des spéculations foncières et immobilières. Il ne s'est trouvé que quelques intervenants pour s'inquiéter de cela lors des débats de la première journée de la session de l'APW.

Fayçal M.

JOURNÉE NATIONALE
DU LAIT CRULes producteurs veulent une
augmentation du soutien de l'Etat

La Journée nationale du lait cru, célébrée le 25 mars à Oran, a permis aux professionnels du secteur de se retrouver lors d'une exposition au niveau du CFFA de Messerghine, et d'aborder la crise qui frappe la filière lait. En effet, les représentants des organisations professionnelles, présents lors de cette journée, comme l'Office professionnel du lait, l'Association nationale des producteurs de lait cru, ont tous, à leur façon, revendiqué une augmentation du soutien au prix du lait cru qui n'est aujourd'hui que de 7 DA par litre produit.

Pour l'Association nationale des producteurs de lait, cette augmentation doit être de plus de 33 DA, un seul qui permettrait de combler les pertes financières à la production qui met les producteurs éleveurs dans une situation économique critique, et de développer la production et le secteur. De leur côté, les représentants de l'Office interprofessionnel du lait évoquent une étude en cours qui montre que la revalorisation du soutien du prix du lait cru devrait être de pas moins de 20 DA, et de préciser : «C'est pour développer la filière et aller vers une intégration du lait cru au même niveau que le lait en poudre mais il y a aussi la question de la collecte qui pose problème puisque le taux de collecte ne dépasse pas les 15%»

Quand on sait que chaque année l'Etat débourse 1 milliard de dollars pour l'importation de lait en poudre, l'on comprend le désarroi des éleveurs qui doivent être face à une flambée des cours mondiaux pour l'aliment du bétail, l'importation de génisses, les équipements... La production laitière en Algérie n'est que de 2 milliards de litres par an, et pour une autosuffisance ce sont 3,2 milliard de litres de lait cru qui devront être produits. Lors des débats qui se sont déroulés en marge de l'exposition, nombre d'intervenants ont souligné le faible soutien et le mauvais fonctionnement et système de ce soutien de la part de l'Etat. Ce qui fera dire à certains que l'Etat n'a qu'à nous considérer comme des opérateurs économiques. Les avantages doivent être plus conséquents. Pour l'heure, les éleveurs attendent surtout la réponse du chef du gouvernement à leurs revendications. Ce qui devrait se produire dans les semaines à venir.

F. M.